

Facturation électronique et mise en place

Zoom sur tous les avantages de la réforme sur la facturation électronique

Adopter la facturation électronique, ce n'est pas seulement **se mettre en conformité avec la loi**, c'est **aussi transformer en profondeur** notre manière de gérer l'administratif.

Voici un tour d'horizon des **principaux aspects** que vous pouvez attendre de la réforme **sur la facturation électronique** :

Mise en conformité

En adoptant un logiciel de facturation électronique, vous êtes sûr de respecter les exigences légales françaises.

Dématérialisation à 100 %

Tout est dématérialisé, automatisé et classé sur le cloud.

Stockage des données

Plus besoin de fouiller dans des dossiers pour retrouver une facture envoyée il y a 6 mois !

Collaboration avec le cabinet

Nous partageons le même accès à la plateforme que vous aurez choisie avec des données claires et à jour.